

213C0244
FR0010396119-OP006-AS04

22 février 2013

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

AEROWATT

(Alternext)

Complément à D&I 213C0242 du 21 février 2013

Le 21 février 2013, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société AEROWATT en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 21 février 2013, par Banque Palatine, agissant pour le compte de la société JMB Energie, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment le rapport établi par le cabinet Ricol-Lasteyrie, représentée par Mme Sonia Bonnet-Bernard, Mme Florence Lafargue et M. Etienne de Lasteyrie, mandaté par la société AEROWATT comme expert indépendant pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée sur le fondement de l'article 261-1 I et II du règlement général, est diffusé en application de l'article 231-26 du règlement général.